

MASTER

Mention LITTÉRATURES DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

> Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité

2011-2012

UFR
LETTRES-LANGUES
SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND



INFORMATIONS ET DISPOSITIONS GENERALES

SECRETARIATS

>> Scolarité - renseignements

Pour toute information d'ordre pédagogique :

Secrétariat du master « Littératures de l'Antiquité à nos jours »

Bureau 122 – site Gergovia- Tél. : +33 (0)4 73 34 65 36

Courriel : m-claude.CHOPIN@univ-bpclermont.fr

Secrétariat des masters professionnels

Bureau 110 - 29 Bd Gergovia - Tél. : +33 (0)4 73 34 65 02

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi : 8h00 - 12h00

Courriel : M-Anais.FERNANDES@univ-bpclermont.fr

Pour tout renseignement sur l'inscription administrative :

Scolarité des masters

Guichet au RDC – 29 bd Gergovia - Tél. : +33 (0)4 73 34 65 07

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au Vendredi 09h00 – 11h30 / 13h00 – 15h30

Fermé au public le Mercredi matin et Vendredi après-midi

Courriel : scola.lettres@univ-bpclermont.fr

>> Formation à distance (CEAD)

Secrétariat du master « Littératures modernes et contemporaines » à distance CEAD

Mme Trabelsi, – site CLM- Tél. : +33 (0)4-73-34-85-32

Courriel : laila.trabelsi@univ-bpclermont.fr

>> Formation continue

Vous avez **interrompu vos études depuis plus de deux ans**, êtes **salaré**, en **congé individuel de formation**, en **recherche d'emploi** ou **profession libérale**. Vous devez faire votre inscription par le biais de la formation continue. Tél. : +33 (0)4 73 34 65 88

.

>> Affichages et informations :

Informez-vous régulièrement sur le site de l'université : www.lettres.univ-bpclermont.fr

Consultez les affichages sur les panneaux dédiés au 1^{er} étage Gergovia et au 2^{ème} étage de la MSH.

R E G L E M E N T d u M A S T E R

Depuis la rentrée 2004, l'ensemble des formations de l'Université Blaise Pascal est construit selon le système européen L-M-D, qui vise à rendre compatibles les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité étudiante.

I – LA REFORME

Ce sigle “L-M-D” signifie Licence, Master et Doctorat. L'architecture des études est désormais fondée sur les 3 grades reconnus par 40 pays européens :

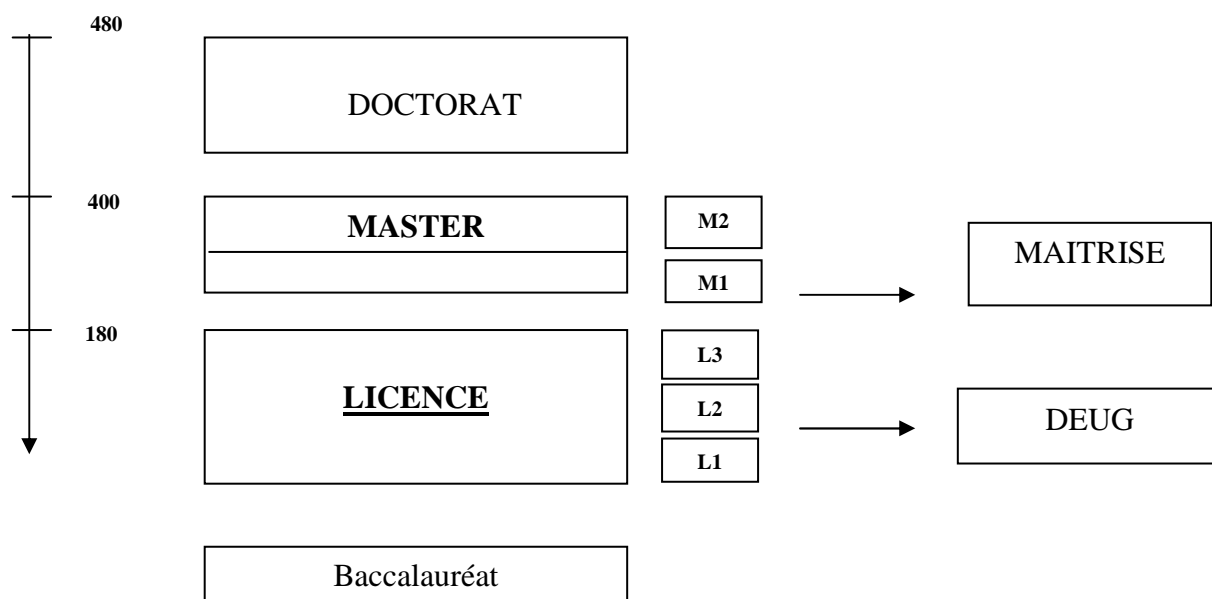
- Licence : 3 ans = 6 semestres (S1 à S6) = 180 crédits (bac+3)
- Master : 2 ans (M1 et M2) = 4 semestres = 120 crédits (bac+5)
- Doctorat : 3 ans (bac+8)

Les grades universitaires s'identifient désormais en crédits européens capitalisables et transférables en France et en Europe, les E.C.T.S. : European Crédit Transfert System

L'organisation des formations est définie en semestres. Chaque semestre obtenu donne 30 E.C.T.S.
Chaque semestre est composé d'Unités d'Enseignement -U.E.- fondamentales et optionnelles.
Chaque U.E. acquise correspond à 5 crédits ou multiple de 5 crédits, à l'Université Blaise Pascal.

Schéma d'études

Total = 480 crédits (du baccalauréat au Doctorat)



Diplômes intermédiaires

Sur demande, le DEUG et la MAITRISE seront désormais délivrés aux conditions suivantes :

- Le Deug : 120 crédits d'un parcours licence correspondant aux semestres S1-S2 et S3-S4
- La Maîtrise avec 60 crédits d'un parcours de Master correspondant aux semestres S1-S2.
- L'arrêté d'habilitation précise les dénominations nationales correspondantes.

II –ORGANISATION GENERALE DU MASTER

La préparation au diplôme de master comprend quatre semestres d'études répartis sur deux niveaux différents :

- **niveau M1 : année universitaire 1 : S1, S2.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre) et entraîne l'acquisition du diplôme de maîtrise ;
- **niveau M2 : année universitaire 2 : S3, S4.** Ce niveau est validé par l'obtention de 60 crédits européens (30 crédits par semestre).

Les masters sont présentés par domaines à l'intérieur desquels sont offerts des choix de mentions qui peuvent être complétées par des choix de spécialités et éventuellement de parcours.

Exemple :

<i>Domaine</i>	<i>Arts, Lettres, Langues</i>
<i>Mention</i>	<i>Langues et Civilisation Etrangères (LCE)</i>
<i>Spécialité</i>	<i>Etudes Russophones</i>
<i>Parcours</i>	<i>Disciplinaire</i>

III - CONDITIONS D'INSCRIPTION EN MASTER

(Réf. : arrêté du 25 avril 2002 relatif aux MASTER)

A. Inscription administrative

1) L'inscription administrative en MASTER I

Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- Soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- Soit une des validations prévues par le code de l'éducation (V.A.E., validation d'études supérieures...).
- L'accès de l'étudiant titulaire de la licence est de droit en 1^{ère} année MASTER d'une même mention/spécialité, sous-réserve des capacités d'accueil de celles-ci ainsi que de dispositions particulières portées sur les dossiers d'habilitation approuvés par le Ministère.

2) L'inscription administrative en MASTER 2^{ème} année

L'admission en Master 2 est subordonnée à l'obtention d'une maîtrise ou au bénéfice de la validation d'un niveau reconnu équivalent ou d'acquis liés à l'expérience et aux travaux personnels des candidats.

Le recrutement des étudiants de MASTER 2 est effectué par une commission d'admission présidée par le responsable de la formation et désignée par la présidente de l'Université Blaise-Pascal, sur proposition, du directeur de l'U.F.R. Les étudiants sont informés par écrit du résultat à l'issue des sessions de recrutement.

Les étudiants provenant d'un autre établissement, en cours de cursus doivent déposer une demande de validations d'études.

L'inscription administrative de l'étudiant est annuelle.

B. Inscription pédagogique

1) L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux examens est obligatoire. Elle est réalisée pour l'année universitaire.

- Les étudiants précisent sur la fiche d'inscription aux examens les choix d'enseignements pour lesquels ils auront un contrôle des connaissances à toutes les sessions d'examens prévues.
- Cette fiche pédagogique est à retourner au secrétariat gérant l'année d'étude à laquelle l'étudiant s'est inscrit, une date de retour est précisée.

2) Double cursus (inscriptions simultanées à deux MASTER)

- Les étudiants qui veulent s'inscrire simultanément à deux MASTER, à deux mentions ou à deux spécialités de MASTER doivent le faire en début d'année universitaire.
- Les étudiants inscrits à deux mentions (ou spécialités) s'inscrivent à l'ensemble des U.E. de chaque mention (ou spécialité). Ils ne se présentent qu'une fois aux épreuves qui correspondent aux unités d'enseignements et/ou matières communes ou équivalentes.

IV – ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

SEMESTRES ET PROGRESSION DANS LES SEMESTRES

La préparation au diplôme de MASTER comprend 4 semestres d'études S1 à S4

- année universitaire 1 : S1, S2

- année universitaire 2 : S3, S4

La compensation porte sur la totalité des UE du semestre et est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. A l'intérieur d'une UE, les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.

En cas d'échec au premier semestre de l'année 1 ou 2, il n'y a pas de redoublement du même semestre au deuxième semestre de l'année.

Il n'y a pas de barrage pour passer du S1 au S2 et du S3 au S4

Il n'y a pas d'admission conditionnelle en MASTER 2.

V – ORGANISATION DES EXAMENS

1) La semestrialisation des examens

Pour chaque semestre, les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans chaque UE sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôles combinés. Les modalités du contrôle sont définies pour chaque MASTER et portées à la connaissance des étudiants en début d'année (cf. livret de l'étudiant de chaque formation, site internet de l'UFR LLSH : <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/spip.php?rubrique35>).

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :
Chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examens qui sont organisées ainsi :

- 1^{ère} session à l'issue du 1^{er} semestre avec délibération du jury ;
- 1^{ère} session à l'issue du 2^{ème} semestre avec délibération du jury avant le 13 juillet pour les M1,
- 2^{ème} session pour les 2 semestres à la fin du deuxième, et avant le 25 septembre pour le M1, et avant le 15 octobre pour le M2 ; avec délibérations du jury.

2) Résultats d'examens

1 ^{ère} session	Délibération du jury sur les notes du S1, compensation, résultats du semestre Délibération du jury sur les notes du S2, compensation, résultats du semestre Délibération du jury Compensation annuelle S1 + S2.
2 ^{ème} session	Délibération du jury sur les notes de la 2 ^{ème} session du S1 et du S2 (S1' + S2') ; Délibération sur PV des S1, S2, et S1+S2.

Des points de jury peuvent être attribués aux Unités d'Enseignements, aux semestres ou à l'année.

L'étudiant qui a acquis la 1^{ère} année ou le diplôme à la 1^{ère} session n'est pas autorisé à se présenter à la 2^{ème} session.

- Les "retours en arrière", c'est-à-dire recommencer un parcours après avoir validé un autre parcours dans le même diplôme, ne sont pas acceptés.

- Une U.E. n'ayant pas obtenu la moyenne (pas d'attribution de crédits) figurant dans un semestre ou une année validée par compensation ne peut être repassée (sauf si elle fait partie d'un autre diplôme non validé auquel s'est inscrit l'étudiant).

- La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2^{ème} session, toutes les matières de cette U.E. ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2^{ème} session sera alors prise en compte.

REGLE DE REPORT DES NOTES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

« Les notes des U.E. obtenues à la 1^{ère} session sont reportées automatiquement en 2^{ème} session - Les notes des U.E. non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette U.E. n'est repassée en 2^{ème} session.

Si un étudiant souhaite repasser une U.E. non acquise, il doit se présenter à la totalité des épreuves des matières ou il n'a pas obtenu la moyenne à la 1^{ère} session. Seule la note obtenue à cette 2^{ème} session est prise en compte ».

Exemple fictif :

UE comprenant 3 matières / Notes obtenues à la 1^{ère} session :

- 1^{ère} matière : 14,00 / 20
 - 2^{ème} matière : 9,00 / 20
 - 3^{ème} matière : 5,00 / 20
- Moyenne UE : 9,33

Si l'étudiant décidait de ne rien repasser, la moyenne obtenue à l'UE se reporterait pour la 2^{ème} session.

L'étudiant décide de repasser en 2^{ème} session l'examen de la 2^{ème} matière :

Notes pour la 2^{ème} session :

- 1^{ère} matière : 14,00 / 20
- 2^{ème} matière : nouvelle note de 2^{ème} session
- 3^{ème} matière : 0 / 20

Explication :

- 1ère matière : une note supérieure à la moyenne obtenue à une matière se reporte à la 2ème session si l'étudiant repasse un examen de l'UE
- 2ème matière : l'étudiant repasse l'examen.
- 3ème matière : l'étudiant ne repasse pas l'examen, la note est inférieure à la moyenne donc ne se conserve pas et par conséquent retombe à 0 / 20.

❖ La capitalisation

Les U.E. sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Les matières constituant les U.E. ne donnent pas lieu à attribution de crédits.

En cas de non validation d'un semestre et de l'année :

- Une U.E. dont la moyenne est $\geq 10/20$ est capitalisable. Elle est acquise définitivement. **On ne peut pas la repasser.**
- Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondants.

Un diplôme, une année, un semestre obtenus par capitalisation (ou par compensation) ne peuvent être repassés.

❖ La compensation

La compensation à chaque session porte sur la totalité des U.E. du semestre.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé et les 30 crédits correspondants sont acquis.

Une compensation annuelle est réalisée :

- après la première session des 2 semestres de l'année universitaire ;
 - après la deuxième session des 2 semestres de l'année universitaire ;
- En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits sont acquis.

❖ VALIDATION DU DIPLOME :

Un diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation entre unités d'enseignement. Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des crédits prévus pour le diplôme.

Les mentions suivantes sont décernées sur la base de la moyenne des deux années M1+M2 :

Passable :	note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12
Assez-Bien :	note égale ou supérieure à 12 et inférieure à 14
Bien :	note égale ou supérieure à 14 et inférieure à 16
Très-Bien :	note égale ou supérieure à 16.

Le grade de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence.

❖ Communication des résultats et contentieux :

Les procès-verbaux de délibérations de jury sont affichés à l'issue des délibérations version papier dans les locaux de l'UFR LLSH, et sur l'Environnement Numérique de Travail.

L'affichage des notes et résultats sur l'ENT n'est donné qu'à titre indicatif. Seul l'affichage des procès-verbaux des jurys qui a lieu sur le site de Gergovia et de Carnot est considéré comme officiel.

❖ **Relevé de notes et attestation de réussite :**

Un relevé de notes est envoyé ensuite à l'adresse fixe portée sur le dossier d'inscription. L'attestation de réussite à un diplôme est uniquement établie et délivrée par le service de la scolarité de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

❖ **Voies et délais de recours :**

Si vous estimez que la décision prise par les jurys est contestable, vous pouvez former :

Soit un recours gracieux auprès de Monsieur le Doyen,

Soit un recours hiérarchique devant Madame la Présidente de l'Université sous-couvert de Monsieur le Doyen de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines,

Soit un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand,

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

❖ **Avertissement à propos du plagiat :**

Lors de ses études de master, l'étudiant doit acquérir, entre autres, des compétences scientifiques générales. Deux d'entre elles sont déterminantes :

- Le respect des réglementations administratives et scientifiques (communicabilité ou non des documents, devoir de réserve, copyright),
- La maîtrise des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires.

Tout plagiat avéré sera sanctionné car l'étudiant en master apprend à maîtriser et mobiliser des savoirs et méthodes liées aux différents champs disciplinaires. Il se doit de respecter l'éthique scientifique qui veut qu'à tout moment le lecteur qui prend connaissance d'un travail universitaire (fiches de lecture, travail de recherches, articles...) puisse avoir la possibilité de retourner aux sources afin d'en tirer un bénéfice certain sans équivoque.

Le Doyen,

Mathias BERNARD

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances est organisé pour chaque niveau M1 et M2, selon les phases suivantes :

- Une première session à l'issue du 1^{er} semestre (avec délibération du jury)
- Une première session à l'issue du 2^{ème} semestre (avec délibération du jury)
- Une deuxième session à l'issue du 2^{ème} semestre, en fin d'année universitaire (avec délibération du jury)

La compensation à chaque session doit porter sur la totalité des U.E. du semestre.

A l'intérieur d'une U.E. les notes sont compensées intégralement sans note éliminatoire.

Les types de contrôle possibles par U.E. sont le contrôle continu (2 notes au moins par U.E.) ou l'examen terminal.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé par le nombre de crédits correspondant.

En cas de non validation d'un semestre, les U.E. ayant obtenu la moyenne sont capitalisables et définitivement acquises : on ne peut les repasser.

Si l'étudiant se présente à l'U.E. en deuxième session, toutes les matières ayant une note inférieure à la moyenne doivent être repassées. Seule la note de l'U.E. obtenue à la 2^{ème} session est alors prise en compte.

Une compensation annuelle est réalisée :

- Après la 1^{ère} session des 2 semestres de l'année universitaire
- Après la 2^{ème} session des 2 semestres de l'année universitaire
- En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits acquis.

Calendrier de travail pour l'année universitaire 2011-2012

Il est vivement conseillé aux étudiants de suivre ce calendrier de travail indicatif, notamment pour les étudiants inscrits au CEAD !

- septembre - octobre : choix du domaine et du sujet (voir liste des encadreurs et des thèmes proposés) et choix de l'enseignant encadreur (le sujet pourra alors évoluer suite aux discussions avec l'enseignant), lequel donnera les principales orientations et une première bibliographie.
- novembre - décembre : lecture des œuvres, traitement du corpus, enrichissement des connaissances théoriques nécessaires, fiches de lecture.
- janvier : réflexion avec l'enseignant encadreur, puis élaboration d'un plan tout en menant lecture et recherche et commençant ainsi à se constituer une bibliographie.
- février : le plan doit être détaillé et élaboré, même si quelques retouches seront à apporter au fur et à mesure de la réflexion, la bibliographie, quant à elle, devra considérablement s'étoffer.
- mars : plan prêt, biblio complète, rédaction d'un document faisant état de la recherche menée jusqu'alors (motivation pour la discipline, pour le sujet, pour les enjeux de la problématique, difficultés rencontrées, perspective de poursuite de la recherche pour soi [doctorat] et pour les autres [pistes de réflexion à approfondir]...). Une partie du plan doit commencer à être rédigée.
- avril : présentation de l'avancée du travail à l'enseignant encadreur qui orientera le cas échéant l'axe de recherche en l'élargissant ou le réduisant. Cette étape permet de finaliser plan, problématique... avant la phase de rédaction complète qui commencera alors dans la foulée.
- Soutenance définitive en **juin** (notamment pour les étudiants qui souhaitent présenter à la rentrée suivante les concours d'enseignement ; les autres candidats disposent de la possibilité de soutenir jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante).

Dates de l'année universitaire (pour mémoire) :

Rentrée : le 08 septembre 2011

Semestre 1 : du 14 septembre au 16 décembre.

Vacances de Toussaint : 27 octobre au 2 novembre 2011

Vacances de Noël : 17 décembre 2011 au 2 janvier 2012

Semestre 2 : du 16 janvier 2012 au 30 avril 2012

Vacances d'hiver : 18 février au 26 février 2012

Vacances de printemps : 06 avril au 29 avril 2012

Affichage des résultats à l'issue des réunions des jurys d'examens, vers la fin février pour le S1, vers la fin juin pour le S2.

Mémoire (T.E.R.) Recherche et calendrier des enseignements

La préparation du mémoire représente la partie essentielle du travail dans l'année de master, c'est aussi la spécificité de l'initiation à la recherche.

Comme c'est l'originalité principale de ce niveau d'étude, il convient d'en choisir le sujet avec la plus grande attention avec son directeur de recherche (voir la liste des directeurs et des thèmes de recherche proposés page 59-60). Durant l'année universitaire, il faudra le rencontrer très régulièrement pour faire avec lui le point sur l'orientation et sur l'avancement du travail.

Mémoire de M1

Le mémoire de M1 doit faire entre 70 et 100 pages (caractères 12, interligne 1,5, marges prévoyant la reliure à gauche (4cm), indiquant sur la première page le nom de l'auteur et du directeur de recherche).

Il est destiné principalement à asseoir la méthodologie, en procédant à l'application particulière des acquis:

Définition et expression d'une problématique

Recherche bibliographique

Construction d'un plan détaillé

Il doit aussi permettre de replacer le travail dans un contexte général.

On peut d'emblée avec l'accord du directeur de recherches envisager une entreprise qui s'étale sur les deux ans du cursus de master. Mais le mémoire de M1 peut aussi être totalement autonome par rapport au mémoire de M2.

Mémoire de M2

Le mémoire de M2 doit faire entre 70 et 120 pages (caractères 12, interligne 1,5, marges prévoyant la reliure à gauche (4cm), indiquant sur la première page le nom de l'auteur et du directeur de recherche). Il a pour but de préparer le travail de thèse et d'en dessiner certains aspects. Il doit ou bien explorer un secteur restreint du futur sujet de thèse, afin de mettre au point les méthodes et les outils de la recherche, ou bien tracer les lignes générales de la future thèse.

Enseignements en Master 1

Les séminaires ont lieu généralement au S1.
Le S2 est consacré à la rédaction du mémoire.

Calendrier conseillé :

- Plan et bibliographie en décembre ou janvier, à présenter à directeur de recherche
- 1^{ère} partie rédigée pour mars.
- ensemble du travail pour début-juin **au plus tard. Soutenances fin juin, vivement conseillé, surtout pour ceux qui se destinent en M2S3 à la préparation des concours dans le cadre du Master « Enseignement des Lettres » ou « Parcours enseignement des Lettres classiques ».**

Les différentes parties du TER sont remises pour lecture au directeur de recherche en cours d'année, avant l'été.

Chaque situation particulière se négocie avec le directeur de recherche, en tenant compte des impératifs suivants :

- Le mémoire se soutient de préférence en juin. Il peut aussi se soutenir en septembre (date limite : le 20 septembre).
- **Le mémoire relié doit être déposé 2 semaines à l'avance auprès des membres du jury.**
- **Un mémoire qui n'aurait pas été suivi pendant l'année et jugé insuffisant ou ne correspondant pas aux attentes peut être interdit de soutenance. L'étudiant prend alors une nouvelle inscription et soutient l'année suivante.**

Enseignements en Master 2

Les séminaires sont répartis sur les deux semestres.

La date limite de remise des notes est fin octobre (avant les vacances de Toussaint).

Le TER doit être remis au moins 2 semaines à l'avance aux membres du jury.

Les conditions sont les mêmes que pour le M1.

Spécialité : Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité

Nature :

Formation diplômante

Type de diplôme :

Master

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Site géographique :

Sites Gergovia et Ledru

Durée des études :

4 semestres

Accessible en :

Formation initiale

Formation continue

Parcours :

> Enseignement

> Recherche

Objectifs du Master

La spécialité de Master « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » (120 crédits) a pour objectif : de permettre aux étudiants de lettres classiques, de philosophie, de droit, de lettres modernes directement concernés par le legs culturel de l'Antiquité, d'acquérir la formation théorique, pratique et méthodologique liminaire pour explorer un domaine cohérent, dans l'espace et dans le temps : le monde méditerranéen, sans oublier les prolongements jusqu'à nos jours.

Cette spécialité est construite pour les philologues classiques (hellénistes et latinistes) et permet également d'intégrer les philosophes et les juristes spécialistes de l'Antiquité, ainsi que les étudiants de lettres modernes ayant pratiqué au moins une langue antique.

L'organisation pédagogique des modules, qui fait appel aux ressources existantes des départements de Langues et cultures antiques, de Lettres modernes et de Philosophie de l'UFR LLSH, permet aux étudiants de se construire des parcours personnalisés en fonction de leur orientation scientifique et professionnelle et d'affirmer leur choix de l'Antiquité comme domaine d'application identifié.

- Grâce à l'approfondissement des connaissances et des méthodes, la spécialité de master « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » donne des atouts supplémentaires à ceux qui passeront ensuite les concours de recrutement dans l'enseignement.
- L'acquisition combinée de méthodes pointues et d'approches transversales, voire transdisciplinaires permet ainsi :
 - de se former aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.
 - de former des esprits plus aptes à affronter une recherche spécialisée (la thèse).
 - de donner une plus grande aptitude à s'orienter librement dans la recherche professionnelle.
- Les étudiants trouvent un appui recherche privilégié dans l'axe « Littératures et représentations de l'Antiquité et du Moyen Âge » du CELIS ainsi que, pour les linguistes, au LRL et, pour les philosophes, au PHIER.

Il existe deux types de parcours, le parcours recherche et le parcours enseignement (qui concerne la préparation aux épreuves du CAPES de Lettres classiques)

Conditions d'admission

Le Master accueille les étudiants issus de la formation Licence Langues et cultures antiques. Mais il peut accueillir en M1 des étudiants issus d'autres formations telles que : Licence Lettres modernes, Licence d'Histoire, Licence de Linguistique ayant des connaissances de latin ou de grec.

En M2, les étudiants venant d'un autre master doivent tout comme les étudiants de M1 « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » déposer un dossier.

L'entrée en M2 fait l'objet d'une sélection sur dossier avec audition des candidats (deuxième quinzaine de juin 1^{ère} session, première quinzaine de septembre 2^{ème} session).

Le Master « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » accueille les étudiants étrangers présentant des formations équivalentes (sélection sur dossier, avec projet de recherche).

>> Candidatures

- 1^{ère} année : le dossier d'inscription est à retirer auprès du service de la scolarité des Masters
- 2^{ème} année : le dossier de candidature est à déposer avant fin juin au secrétariat du Master « Littératures de l'Antiquité à nos jours », le recrutement est en juin et en septembre.

Contenu master 1

La première année M1 (60 crédits) offre une formation permettant une réflexion sur les enjeux formels et idéologiques des littératures grecque et latine, y compris dans leur transmission et leur réception, ainsi que sur les structures de la langue latine, avec une formation à la méthodologie de la recherche, y compris la méthodologie documentaire (assurée par la BCIU) et d'autre part la rédaction d'un mémoire, qui peut être envisagé, à ce stade, comme un bilan de recherche, un état commenté de la bibliographie, l'apprentissage de la structuration d'une problématique et une synthèse sur une question particulière.

>> Semestre 1

Parcours Recherche

*** Séminaire disciplinaire : 24h 10 ECTS**

Soit : Langue, littérature et civilisation grecques

- problématiques textuelles : comment les textes de l'Antiquité nous sont-ils parvenus ?

Soit : Langue, littérature et civilisation latines : au choix :

- syntaxe historique du latin

ou - sexe et pouvoir sous l'empire romain

*** Séminaire complémentaire : 24h 10 ECTS**

Soit : Langue, littérature et civilisation grecques (si le latin a été choisi en séminaire disciplinaire)

Soit : Langue, littérature et civilisation latines (si le grec a été choisi en séminaire disciplinaire)

*** Langue vivante : 5 ECTS**

*** Ouverture interdisciplinaire : 5 ECTS** (à choisir dans d'autres spécialités de master)

>> Semestre 2

Parcours Recherche

*** Mémoire de recherche et méthodologie : 30 ECTS**

NB Les étudiants relevant d'un autre master peuvent choisir au titre de l'ouverture interdisciplinaire de leur master l'un des séminaires disciplinaires que nous offrons, ou des cours de langue (communs avec le L)

Liste des passerelles possibles en S3

Le débouché logique et naturel du M1 « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » est le M2 qui en prend la suite. Les réorientations restent toutefois possibles vers le M2 « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité », « Culture, territoire, patrimoine », ou vers le parcours Enseignement. L'étudiant peut également postuler à un Master professionnel : Création éditoriale, Métiers du Livre...etc .

>> Semestre 1

Parcours Enseignement [CAPES] (sous réserve de modification)

UE 1 : Initiation à la recherche Séminaire Latin : 24 h 10 ECTS

UE 2 : Initiation à la recherche Séminaire Grec : 24 h 10 ECTS

UE 3 : Langues & Cultures de l'Antiquité (préparation à l'écrit) : 36 h 5 ECTS

UE 4 : Français : séminaire de spécialité : 24 h 5 ECTS

>> Semestre 2

Parcours Enseignement [CAPES] (sous réserve de modification)

UE 5 : Littérature française : 5 ECTS

UE 6 : Didactique : 48 h 10 ECTS

UE 7 : Français : méthodologie de la dissertation générale : 5 ECTS

UE 8 : Langues & Cultures de l'Antiquité (préparation à l'écrit) 36 h : 5 ECTS

UE 9 : Langues & Cultures de l'Antiquité (préparation à l'oral) 24 h : 5 ECTS

Contenu master 2

L'admission en deuxième année est sélective, selon des critères qui allient prise en compte des résultats et entretien.

La deuxième année M2 (60 crédits) approfondit la formation à la recherche et débouche sur la rédaction d'un mémoire abouti. Elle comprend :

- Un séminaire disciplinaire
- Un séminaire centré sur les méthodes et outils de la recherche dans le domaine de l'Antiquité
- Un séminaire complémentaire pluridisciplinaire.
- Un séminaire interdisciplinaire à choisir parmi les séminaires offerts par les différents masters de l'UFR
- La rédaction d'un mémoire substantiel et abouti qui, dans le prolongement du M1, vise à manifester les aptitudes de l'étudiant-chercheur au questionnement analytique, théorique et critique : établissement et définition d'une question, formulation d'une hypothèse, élaboration d'un plan de travail, composition, synthèse. Le mémoire peut être la première étape d'une future thèse.

>> Semestre 3

Parcours Recherche

* **Séminaire disciplinaire : Dire, écrire, transmettre : 24h 10 ECTS**

- Transmission de l'écrit dans l'Antiquité classique
- Structures de l'oralité dans les textes latins littéraires
- Histoire des représentations dans/de l'empire romain

* **Méthodes et outils : Sources littéraires, juridiques et épistémologie des sciences de l'Antiquité : 18h 10 ECTS**

- Epistémologie des sciences de l'Antiquité
- Sources littéraires, épigraphiques...
- Participation à un colloque ou présentation de travaux

* **Séminaire complémentaire : Approches du mythe : 24h 5 ECTS**

* **Ouverture interdisciplinaire : 5 ECTS** (à choisir dans d'autres spécialités de master)

>> Semestre 4

Parcours Recherche

* **Mémoire de recherche et méthodologie : 30 ECTS**

NB Les étudiants relevant d'un autre master peuvent choisir au titre de l'ouverture interdisciplinaire de leur master l'un des séminaires que nous offrons, ou des cours de langue (communs avec le L)

Parcours Enseignement [CAPES] (sous réserve de modification)

>> Semestre 3

UE 10 : Culture scientifique et disciplinaire 20 ECTS

- Français : méthodologie de la dissertation générale, littérature française : 48 h
- Langue et Culture Latines : 24 h
- Langue et Culture Grecques : 24 h
- Littérature française : explication de textes : 48 h

UE 11 : Mémoire et méthodologie : 10

Parcours Enseignement [CAPES] (sous réserve de modification)

>> Semestre 4

Pour les candidats admissibles

UE 11 : Stage long et mémoire professionnel : 15 ECTS

UE 12 : Préparation épreuves d'admission expl. de textes français (48h) + colles de grammaire + expl. textes en latin-grec (24h) 5 ECTS

UE 13 : Préparation au dossier : 48 h 5 ECTS

UE 14 : Préparation à la prise de fonctions en responsabilité : 24 h 5 ECTS

Pour les candidats non admissibles

UE 11 bis : Stage long ou approfondissement de TER : 10 ECTS

UE 12 bis : Suivre préparation à l'écrit du S2 : français = UE 8 : 48 h 10 ECTS

UE 13 bis : Suivre préparation à l'écrit du S2 : langues anciennes = UE 9 : 36 h 10 ECTS

Poursuite d'études

- A l'issue de la 1ère année de master et moyennant l'obtention de 60 ECTS, l'étudiant pourra obtenir la maîtrise de lettres classiques.

La spécialité « Histoire des idées et des formes d'expression de l'Antiquité » permet la préparation aux concours BAC + 5 ou la poursuite d'études doctorales dans l'optique d'intégrer les métiers de la recherche.

A l'issue des deux années de master, les étudiants qui ont suivi ce parcours optionnel pourront appliquer, selon les acquis méthodologiques propres à leur discipline d'origine, les outils et compétences transversales nécessaires à l'étude de l'Antiquité. Ils pourront poursuivre en doctorat dans les domaines philologiques, littéraires, linguistiques et philosophiques, préparer les concours d'enseignement de spécialité, suivre des cursus spécialisés offerts dans les secteurs du patrimoine et de la conservation.

Leur formation, qui leur permet de dominer les sources gréco-romaines de notre civilisation, est également très recherchée dans les domaines de l'édition. La possibilité en cours de parcours de rejoindre le master professionnel "Création éditoriale générale et de jeunesse" leur est ouverte, tout comme la possibilité de rejoindre la spécialité professionnelle : " Actions culturelles en milieu éducatif et collectivités locales" du master « Culture, Territoire et Patrimoines » et la spécialité professionnelle "Tourisme et valorisation des territoire " du master Développement des Territoires Ruraux (et des villes petites et moyennes).

Débouchés professionnels

- Métiers de la recherche
- Métiers de l'enseignement
- Edition, journalisme
- Métiers du livre
- Métiers de la culture

Contacts

>> Responsable (s) de la formation

Rémy POIGNAULT – PR., responsable de la spécialité.

remy.poignault1@orange.fr

SYNTAXE HISTORIQUE DU LATIN

Colette Bodelot

Jeudi 8h15-10h15 (horaire susceptible de modifications)

Il s'agit d'étudier dans une optique évolutive large, de la langue-mère aux langues-filles, différentes structures syntaxiques du latin, tels l'emploi des cas ou l'agencement propositionnel. Les modifications que ces systèmes subissent du latin préclassique au latin tardif sont souvent les prodromes de faits linguistiques qu'on observe ultérieurement dans les langues romanes et donc aussi en français.

Les exemples latins, tirés d'ouvrages appartenant à différents genres littéraires et à différentes synchronies, seront présentés avec leur traduction. Ce séminaire, qui s'adresse aussi bien à des latinistes qu'à des romanistes ainsi qu'à tout étudiant intéressé par l'histoire de la langue, s'entend comme une initiation aux outils et méthodes de recherche en linguistique diachronique. Gardant un contact particulièrement étroit avec la langue, il se propose en même temps de préparer à l'épreuve de langue aux concours de l'enseignement.

SEXE ET POUVOIR SOUS L'EMPIRE ROMAIN

Rémy Poignault

Mercredi 17h15-19h15 (horaire susceptible de modifications)

L'objet de ce séminaire concerne le rôle de la femme – épouse, concubine, maîtresse – dans la conquête ou la pratique du pouvoir sous le Haut Empire romain. On s'appuiera principalement sur l'étude des textes des historiens ou biographes (Tacite, Suétone, l'*Histoire Auguste...*) tout en recourant à d'autres genres littéraires, sans perdre de vue les spécificités génériques ; la statuaire et la numismatique seront aussi mises à contribution. On devrait ainsi pouvoir évaluer l'influence qu'ont pu exercer les femmes sur les empereurs et s'interroger sur la place qu'elles ont prises dans un domaine qui a priori doit leur échapper, l'exercice du pouvoir politique. On s'intéressera à l'image que les auteurs ont du rôle qui devrait être celui de la femme et au rapport instauré entre la notion de mauvais empereur et celle de débordement des passions. On pourra ouvrir l'étude aux réécritures modernes d'Agrippine, Messaline, Poppée...

N. B. Tous les textes antiques seront présentés avec leur traduction. Ce séminaire n'implique aucun pré-requis de langue, mais il est destiné à parfaire la culture des étudiants en matière de littérature et civilisation romaines pour leur permettre de mieux préparer l'épreuve de langues anciennes au CAPES de Lettres classiques, tout en constituant une initiation à la recherche par une familiarisation avec les outils et méthodes de recherche en littérature et en sciences de l'Antiquité. Ce séminaire peut constituer aussi une ouverture pour les étudiants d'autres disciplines, tout particulièrement de lettres modernes ou d'histoire.

☞ Ces séminaires sont aussi proposés en ouverture interdisciplinaire, de même que des cours d'initiation au latin.

SEMINAIRES DE GREC

Problématiques textuelles : comment les textes de l'Antiquité nous sont-ils parvenus ?

Micheline Decorps

Vendredi 10h15-12h15

On étudiera dans ce cours tous les processus mis en œuvre depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance pour transmettre les œuvres littéraires et scientifiques grecques. On s'intéressera à la confection du livre, aux écritures, aux bibliothèques, et aux procédés de la critique textuelle qui permettent de lire aujourd'hui les textes antiques dans des éditions critiques, scientifiquement établies.

☞ Ce séminaire est proposé en ouverture interdisciplinaire, de même que les cours suivants.

Initiation au grec

Initiation renforcée (3h)

Cette initiation renforcée au grec, destinée à la formation des spécialistes de Lettres classiques, est ouverte aux étudiants d'autres disciplines qui veulent se spécialiser en Master dans un domaine disciplinaire portant sur l'Antiquité (philosophie grecque, histoire ancienne, histoire culturelle antique).

Initiation pour non spécialistes (2h)

Cette initiation a pour objet l'apprentissage des mécanismes fondamentaux de la langue grecque (système des cas, des déclinaisons et des conjugaisons, repérage des structures de la phrase, système des temps, etc.). Elle permet de comprendre la formation du français et des autres langues romanes en même temps qu'elle ouvre, par la lecture de textes littéraires et de documents simples, notamment épigraphiques, sur la mentalité du monde grec antique, son système de pensée, son histoire et sa civilisation. Cet enseignement s'adresse particulièrement aux étudiants en histoire, histoire de l'art, sciences du langage, littérature comparée et philosophie qui voudraient se confronter aux textes anciens dans leur langue d'origine et pouvoir se repérer de manière critique dans une édition bilingue.

SEMINAIRES DE MASTER II

Séminaire disciplinaire : Dire, écrire, transmettre

- Transmission de l'écrit dans l'Antiquité classique: Micheline DECORPS 8h CM

Ce séminaire est consacré au processus de transmission des textes de l'Antiquité grecque et aux questions relatives à l'édition de textes antiques.

- Structures de l'oralité dans les textes latins littéraires: Colette BODELOT 8h CM

Il s'agit d'un cours de linguistique qui vise à présenter, **dans un cadre large de civilisation, d'histoire et de philosophie de la langue**, les principaux traits de textes littéraires rédigés à des époques différentes et imitant tous un **style oral de type familier**.

Dans une première partie, on tâchera de définir, en matière d'oralité, la place particulière que le latin dit « langue morte » occupe par rapport aux langues vivantes. Dans une optique d'évolution de la langue, on s'intéressera à **la primauté historique de l'oral** ; primauté qui se révèle dans la configuration des principaux termes qui renvoient à la langue, au langage, aux énoncés, au mot et qui sont issus de racines signifiant « parler » et non pas « écrire » ; primauté qui est confirmée par le rôle important que la parole vive a toujours

joué à Rome dans la création et la diffusion du texte écrit (écriture sous dictée, *recitationes*, lecture à voix haute) ; primauté qui se manifeste enfin dans le fait que la parole vivante est reflétée avec le plus de fidélité par les auteurs les plus anciens, le fossé entre l'oral et l'écrit ne commençant à se creuser sérieusement qu'à partir de l'époque impériale pour aboutir finalement, par le biais du latin vulgaire, à la naissance des langues romanes.

Dans une deuxième partie, on étudiera, à partir d'un **riche recueil d'échantillons textuels** (en version originale avec traduction en français), les principaux traits syntaxiques, lexicaux et sémantico-pragmatiques du latin parlé familier. Une grande importance sera accordée aux **interférences qui existent entre les différentes composantes de la langue** ; on étudiera notamment l'influence exercée par **l'interaction humaine** - qui se manifeste tout particulièrement dans un contexte dialogal - sur la syntaxe et le lexique du latin dit oral.

- Histoire des représentations dans / de l'empire romain: Rémy POIGNAULT 8h CM

On étudiera la représentation des empereurs romains Tibère et Caligula dans la numismatique et la statuaire, considérées comme révélatrices d'une conception du pouvoir diffusée par les empereurs dans tout l'empire ; mais la part la plus grande sera faite à l'image qu'ils ont laissée dans la littérature antique, principalement l'historiographie (Velleius Paterculus, Tacite, Suétone, Dion Cassius...), mais aussi chez les philosophes et moralistes (Sénèque) ; on s'intéressera encore à la représentation de ces empereurs dans la littérature moderne. Ce sera l'occasion d'une réflexion sur la manière dont le pouvoir impérial se donne à voir, que l'on comparera avec l'image qu'en donnent les textes littéraires, image qui a été déterminante pour leur "réception" à l'époque moderne.

Méthodes et outils : Sources littéraires, juridiques et épistémologie des sciences de l'Antiquité

- Epistémologie des sciences de l'Antiquité : Alain PETIT 6h CM
- Sources rhétoriques : Anne-Marie FAVREAU-LINDER : 6h CM : « Rhétorique et roman grec »
- Sources littéraires : Jean-Pierre DE GIORGIO: 6h CM : "la correspondance de Cicéron et l'Histoire"

Ce cours s'intéressera à la question du rapport entre épistolaire et histoire, à la manière dont les historiens ont utilisé la correspondance de Cicéron comme source et la question du statut "littéraire" du genre épistolaire dans l'Antiquité.

- Participation à un colloque ou présentation de travaux

Séminaire complémentaire : Approches du mythe

>> Pierre VILLARD: 6h CM « Mythologie mésopotamienne »

La partie du séminaire "Approches du mythe" consacrée à la Mésopotamie vise à présenter de façon générale la mythologie mésopotamienne et son influence sur les régions voisines. Une première séance est consacrée aux thématiques principales des récits mythologiques et à leur mise en forme littéraire. La seconde séance envisage les rapports entre mythologie, rituel et politique. La troisième séance traite de la diffusion des mythes mésopotamiens, en particulier en Grèce et dans le monde biblique.

>>Annick STOEHR-MONJOU: 6h CM « Le mythe des Atrides à l'époque tardive »

Le mythe des Atrides se caractérise par une longue série de meurtres, depuis le crime originel d'Atrée, jusqu'au matricide d'Oreste et à sa purification finale. Nos sources principales sont des tragédies grecques et latines : l'Orestie d'Eschyle, Electre de Sophocle puis d'Euripide - et en arrière-plan, Iphigénie à Aulis et Iphigénie en Tauride - puis au Ier siècle de notre ère, Thyeste et Agamemnon de Sénèque. Après avoir abordé ces tragédies, le cours étudiera la transposition dans la littérature latine tardive de ce mythe : dans quelle mesure les auteurs chrétiens évoquent-ils la malédiction des Atrides ? comment traitent-ils les thèmes du meurtre du roi, de Cassandre ? Le thème du matricide ? quel tragique peut-on lire à la fin de l'Antiquité, à l'aube du Moyen Âge ? La lecture préalable des pièces antiques, grecques et romaines (dans une édition bilingue ou de poche) qui traitent le mythe est nécessaire pour tirer le meilleur profit de ce cours. Lectures

conseillées : Eschyle, *Orestie* (*Agamemnon*, *Les Choéphores*, *Les Euménides*) ; Sophocle, *Électre* ; Euripide, *Électre*, *Oreste* ; Sénèque, *Agamemnon*.

>>Véronique LEONARD-ROQUES : 6h CM : « Réécritures du mythe de Cassandre au XXe siècle »

A travers l'exemple de Cassandre considéré dans une perspective comparatiste et mythocritique, l'objectif de cet enseignement est d'approcher la vitalité et la plasticité d'un mythe de l'Antiquité grecque à travers quelques œuvres de la littérature européenne du XXe siècle en en dégagant les lignes de force majeures. Ce faisant, il s'agira d'appréhender les principales caractéristiques et spécificités de fonctionnement d'une figure devenue mythique, système relationnel qui se conçoit dans la répétition et l'écart, qui opère dans les limites d'une cohérence interne alliant variation et conservation.

Les avatars de la princesse troyenne portent l'empreinte du désenchantement et des fractures de la modernité et de la postmodernité, la pluralité et les ambiguïtés de son identité mythologique pouvant donner forme à une crise du sujet aux aspects multiples : interrogations sur la civilisation et la barbarie en une époque marquée par les guerres mondiales, les totalitarismes, les mouvements de colonisation et de décolonisation ; revendications féministes ; radicalisation du doute axiologique et épistémologique... Etrangère étrangère en situation de captivité et vouée à une mort tragique, annonciatrice de désastres aux paroles condamnées à demeurer sans effet, Cassandre est en effet une figure de l'altérité et de la féminité dérangeante (car trop savante ?). L'entre-deux et l'écart qu'elle incarne sont aussi ceux qu'implique une autre marginalité, celle de la vocation poétique. Pour mieux saisir l'originalité des réappropriations proposées par Jean Giraudoux, Christa Wolf, Jean Laude ou présentes dans la littérature populaire contemporaine (Angela Carter, Béatrice Nicodème, Bernard Werber...), il nous faudra revenir aux textes fondateurs d'Homère, Eschyle et Euripide.

>>Hélène VIAL: 6h CM : « Formes et significations du mythe des âges dans la littérature antique »

Ce séminaire propose la lecture, l'analyse et la mise en perspective des plus importantes illustrations littéraires du mythe des âges dans la littérature antique, depuis le mythe des races dans *Les Travaux et les jours* d'Hésiode jusqu'à la belle variation donnée par Boèce au livre II de la *Consolation de Philosophie*, en passant par le récit de l'Étranger dans le *Politique* de Platon, le poème LXIV de Catulle, les réécritures virgiliennes et ovidiennes ou encore la confrontation entre âge d'or et âge de fer dans les œuvres philosophiques et dramatiques de Sénèque. Ce parcours, qui accueillera ponctuellement des éléments iconographiques — car, très tôt, le mythe des âges est devenu un sujet privilégié pour les arts plastiques, textes et images instaurant même parfois un dialogue véritable —, vise à montrer l'immense fécondité littéraire de ce mythe, autrement dit la richesse et la beauté de ses principales variantes, notamment dans le champ poétique. Il tend surtout à mettre en évidence les liens entre ces textes et leur contexte et, ce faisant, à définir les objectifs poursuivis par leurs auteurs dans la confrontation avec ce mythe qui, liant le devenir de l'humanité à celui de ses valeurs morales, se prête particulièrement à la réflexion philosophique et/ou politique (et intéresse d'ailleurs au moins autant les hommes d'État que les écrivains).

Parcours Enseignement [CAPES] M2

Semestre 1

UE Langues et cultures de l'Antiquité
--

– grec : Langue et culture grecque : Sandrine DUBEL / Anne Marie FAVREAU : mardi 10h 15-12h15

– latin : Langue et culture latine : Jean-Pierre DE GIORGIO / Rémy POIGNAULT : mercredi 10h 15-12h 15

Semestre 2

UE 9 Langues et cultures de l'Antiquité
--

- oral latin-grec : 24h (mêmes horaires qu'au S1)

DOMAINES DE RECHERCHE ET LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DES MASTERS

LITTÉRATURES de l'ANTIQUITE

BODELOT COLETTE, Pr : Linguistique latine (syntaxe, pragmatique, sémantique, morphologie) avec une large ouverture sur les études littéraires (grammaire du texte, stylistique, structures de l'oralité, écritures génériques) ; du latin préclassique au latin tardif.

Coordonnées : colette.bodelot@education.lu

DECORPS MICHELINE, Pr : éditions critiques de textes philosophiques et scientifiques grecs. Etude des processus de transmission.

Coordonnées : micheline.decorps@univ-bpclermont.fr

DE GIORGIO JEAN-PIERRE, MCF : écriture de soi à Rome et subjectivité à la fin de la République romaine, épistolaire et art de la conversation, interactions verbales, images de mémoire et images mentales.

Coordonnées : jpedegiorgio@yahoo.fr

DUBEL SANDRINE, MCF : Homère et sa réception, littérature d'art et critique littéraire, littérature grecque d'époque impériale ; littérature classique (théâtre en particulier), les questions de genre

FAVREAU-LINDER ANNE-MARIE, MCF : - Littérature grecque de l'époque impériale (Plutarque, Lucien, roman grec, Seconde sophistique) - Histoire de la rhétorique, histoire de l'éducation - Réception des auteurs

Coordonnées : A-Marie.FAVREAU-LINDER@univ-bpclermont.fr

PETIT ALAIN : philosophies de l'Antiquité

POIGNAULT REMY, Pr : littérature latine (plus particulièrement d'époque impériale) : historiographie, rhétorique, roman, épopée, genre épistolaire ; rapports entre littérature, idéologie et pouvoir ; présence de l'Antiquité (mythe, histoire...) dans la littérature à l'époque moderne et contemporaine.

Coordonnées : remy.poignault1@orange.fr

STOEHR-MONJOU ANNICK, MCF : - L'épopée latine : étude d'une œuvre (de Lucrèce au VI^{es} ap. J.-C.), réécritures et évolutions du genre - La littérature latine tardive (p. ex. Sidoine Apollinaire, Boèce - *Consolation de Philosophie...*) à travers la rhétorique ; les genres littéraires (*epos*, épithalame, dialogue,...) ; mythe / allégorie.

Coordonnées : annick.stoehr@laposte.net

VIAL HÉLÈNE, MCF : la poétique d'Ovide, en particulier dans les "Métamorphoses" ; l'entreprise ovidienne de réécriture de la mythologie et notamment du mythe de la métamorphose ; les relations entre poétique et rhétorique chez Ovide et, plus largement, dans la poésie latine ; poésie latine classique ; littérature de l'époque augustéenne ; mythologie et littérature.

Coordonnées : Helene.VIAL@univ-bpclermont.fr

VILLARD PIERRE, Pr : assyriologie

COMPOSITION DES JURYS DES MASTERS (M1 & M2)

HISTOIRE DES IDEES ET DES FORMES D'EXPRESSION DE L'ANTIQUITE

Jury responsable du M1	Jury responsable du M2
Président du jury : Rémy Poignault, Professeur BODELOT COLETTE, PR DE GIORGIO JEAN-PIERRE, MCF DECORPS MICHELINE, PR DUBEL SANDRINE, MCF FAVREAU-LINDER ANNE-MARIE, MCF LEONARD Véronique, MCF LÉONARD-ROQUES Véronique, MCF PETIT ALAIN, Assistant POIGNAULT REMY, PR STOEHR-MONJOU ANNICK, MCF VIAL HÉLÈNE, MCF VILLARD PIERRE, PR	Président du jury : Rémy Poignault, Professeur BODELOT COLETTE, PR DE GIORGIO JEAN-PIERRE, MCF DECORPS MICHELINE, PR DUBEL SANDRINE, MCF FAVREAU-LINDER ANNE-MARIE, MCF LEONARD Véronique, MCF LÉONARD-ROQUES Véronique, MCF PETIT ALAIN, Assistant POIGNAULT REMY, PR STOEHR-MONJOU ANNICK, MCF VIAL HÉLÈNE, MCF VILLARD PIERRE, PR

U.F.R. Lettres, Langues et Sciences Humaines

Pôle MASTERS

29, boulevard Gergovia
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 65 36

29, boulevard Gergovia
63037 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 34 65 04
www.lettres.univ-bpclermont.fr

UFR
LETTRES-LANGUES
SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ
BLAISE PASCAL
CLERMONT-FERRAND

